

CONSEIL MUNICIPAL du 26 janvier 2009 à 20 HCompte-rendu de la réunion transmis à la presse et affiché le 30 janvier 2009

PRESENTS : MARTIN Joseph – OLIVIER Christian – TESSIER Daniel – PINCEPOCHE Monique – LAMOUREUX Marie-Andrée – DÉSILLE Yvan – MAIGNAN Denis – DOINEAU Brigitte – BASLÉ Marie-Josèphe – TÉHARD Sylvie – CHEVRIER Christine – GRIMAUULT Jean-Philippe – CHEVRIER Daniel – GALLON Loïc – ROLLAND Pierre – SALMON Pierre – STRACQUADANIO Christèle
 ABSENT excusé : BIGOT Pierre
 ABSENTE : TOUATI Anne
 Secrétaire de séance : GRIMAUULT Jean-Philippe
 Convocation du 21 janvier 2009

Révisions des tarifs municipaux 2009

Le Conseil Municipal a fixé les tarifs des services municipaux qui seront applicables à partir du **1^{er} février 2009** suivant les précisions suivantes :

- 1°) **Location des salles** : augmentation des tarifs de 3 % (avec arrondi à l'euro le plus proche).
 - 2°) **Frais funéraires** : même augmentation
 - 3°) **Bibliothèque** : le prix de l'abonnement est inchangé (6,10 € par famille et par an). Ce montant est symbolique et permet à toutes les familles d'emprunter des livres.
 - 4°) **Photocopies** : reconduction des tarifs existants auxquels est ajouté un tarif pour les photocopies « couleur ».
 A4 : 1 € (2 € recto-verso)
 A3 : 2 € (4 € recto-verso)
- (Il est précisé que les tarifs « photocopies » sont appliqué pour des tirages sur du papier blanc ou couleur ; le papier couleur n'étant pas fourni par la mairie).
 ⇒ ces tarifs sont consultables à la mairie.

Subventions 2009

Le Conseil Municipal a fixé le montant des subventions à verser aux associations pour l'année 2009 avec une augmentation de 2 % comme l'année précédente.

Pour l'Avenir de Domalain et Les Voltigeurs de Domalain, le montant voté est provisoire et pourra être revu en cours d'année suivant l'évolution de ces deux associations notamment en besoin d'encadrement des jeunes.

Pour le Centre Socio-culturel du Pays de Vitré (activités Anim'Jeunes), le montant de la participation annuelle reste à confirmer suivant les activités qui seront réalisées. Un bilan devra être réalisé après les animations d'été.

La demande de subvention, transmise par un lycéen qui va faire un stage d'un mois en Sicile dans le cadre de sa formation en BAC professionnel vente n'a pas été acceptée. La même réponse négative sera donnée à toute demande ultérieure de ce type.

⇒ Les subventions 2009 sont indiquées ci-dessous :

ASSOCIATIONS	Subvention 2009	observations
Résidence de Retraite Notre Dame de Lourdes	314,02 €	
Centre Eugène Marquis	187,61 €	
Avenir de Domalain	1 030,44 €	Montant provisoire à verser après le vote du budget (à compléter éventuellement suivant l'évolution des besoins d'encadrement des associations)
Les Voltigeurs de Domalain	1 030,44 €	
A.F.N.	163,78 €	
A.C.P.G.	163,78 €	
Club des Aînés	266,12 €	
Amicale des Sapeurs Pompiers	149,54 €	
Croix d'Or d'Ille-et-Vilaine	38,62 €	

Amicale des Donneurs de Sang du Canton	57,91 €	
Mouvement Vie Libre section Vitré	38,62 €	
Office de tourisme du pays guerchais	74,32 €	
Domalain Tiers Monde	302,44 €	
A.F.L.M. Virade 35 (Mucoviscidose)	161,58 €	
Cyclo-Club Domalinois	65,21 €	
Prévention Routière	44,81 €	
Association de Béthanie	100,37 €	
Collège St Joseph La Guerche (championnat d'athlétisme)	45,53 €	par élève participant
Association de Gymnastique	193,24 €	
Téléthon (Association Jeunesse Pass)	281,41 €	
U.C.A.D.	265,25 €	
Randomalain	85,68 €	
Association Rénovation Patrimoine Religieux en Pays G.	81,18 €	
Domalain Pétanque	52,02 €	
ADMR Argentré-du-Plessis	162,36 €	
Collège St Joseph La Guerche (formation AFPS)	26,53 €	par élève participant
Association "Courir pour la vie"	15,61 €	

CENTRE DE LOISIRS		
Association Famille Rurale	5,01 €	par enfant de Domalain et par jour de présence
	2,20 €	par enfant de Domalain et par 1/2 journée de présence

Participations diverses payées sur l'article 657 (subventions)		
Vacances jeunes (Vitré Communauté)	11,04 €	par jeune
Ecole de musique	27,60 €	par jeune
Ecole de dessin	27,60 €	par jeune
Voyages scolaires	22,08 €	par jeune de la 6ème à la 3ème
Halte garderie CROC' LUNE		participation suivant engagement du conseil municipal du 25/02/2008
Centre socio-culturel Pays de Vitré	3 000,00 €	montant provisoire à confirmer suivant activités de l'année 2009

Participations 2009 Ecole Sainte-Anne

Le montant de cette participation est calculé en fonction du nombre d'élèves inscrits à l'école à la rentrée de janvier 2009 :

Maternelles = 110 élèves de DOMALAIN (plus 7 hors commune)

Primaires = 120 élèves de DOMALAIN (plus 2 hors commune).

Pour 2009, les participations votées par le Conseil Municipal seront les suivantes :

⇒ versements à l'OGEC :

Contrat d'association :

- maternelles : 730 € x 110 élèves = 80 300 €

- primaires : 321 € x 120 élèves = soit 38 520 €

(soit une participation au titre du contrat d'association 2009 de 118 820 €)

Subvention fournitures scolaires : 50 € x 230 élèves = 11 500 €

⇒ versements à l'APEL :

- Arbre de Noël : 1,50 € x 230 élèves = 345,00 €
- Classe de découverte : 25,40 € x 41 élèves = 1 041,40 €

Bibliothèque : acquisition de livres

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de 557 € près du Conseil Général et une subvention de 1000 € près du Centre National du Livre pour l'acquisition de livres destinés aux personnes ayant des difficultés visuelles (personnes âgées, personnes handicapées).

Bibliothèque : animation

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de 860 € près du Conseil Général pour l'animation à la bibliothèque municipale au titre de l'aide à la lecture publique inscrite dans le contrat de territoire signé entre le Conseil Général et Vitré Communauté.

Avant d'engager définitivement les 3 animations proposées par la Commission d'animation de la bibliothèque pour l'année 2009, le Conseil Municipal souhaite que la priorité soit donnée aux animations pouvant être mises en place au niveau local par l'équipe de bénévoles plutôt que par des prestataires extérieurs.

Fête de la Musique

La date retenue est celle du Samedi 13 Juin 2009.

Festival du bocage

Les manifestations auront lieu du 07 au 16 juillet dans 6 communes, dont Domalain, Taillis et Val d'Izé (théâtre), Erbrée et Chateaubourg (jeune public), Vergeal (Concert). Pour Domalain, le calendrier prévisionnel propose 2 représentations théâtrales d'une troupe parisienne dans la salle des sports vendredi 10 et samedi 11 juillet à 21 H.

Le Conseil Municipal a donné son accord à cette proposition.

Date à noter : la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu lundi 23 février à 20 H (la suite à donner à la Commission Voirie du 17 janvier et à celle de la Commission Fleurie du 19 janvier sera à l'ordre du jour ; ainsi que la question des OGM)

Séance levée à 22 H 45